

# Document pour les réunions départementales préparatoires à l'AG

## *Epinal octobre*

# 2025



Sous le haut patronage du Ministère de l'éducation nationale  
**28<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL DE L'AFPEN**  
Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale

# L'ENFANT,

SON CORPS,  
SES ÉMOTIONS,  
DANS TOUS SES ÉTATS  
... D'ÂME

Du 2 au 4 Octobre 2025  
Centre des Congrès  
EPINAL



# Sommaire

<b>Mot du président</b>	4-5
<b>1. Rapport d'activités</b>	
1.1 Mise en œuvre des motions adoptées au congrès de Toulon et à l'AG de Paris	6-10
1.2 Rapport d'activités Pôle Communication et Publication	11-12
1.3 Rapport d'activités Pôle Pratiques Professionnelles	13-14
1.4 Rapport d'activités Pôle Relations Externes & Partenariat	14-17
1.5 Rapport d'activités Pôle Administration	17-18
1.6 Rapport d'activités Pôle Relations internes	18-19
<b>2. Projet d'orientation</b>	19-20
<b>3. Rapport financier</b>	21-23
<b>4. Tarifs 2026-2027</b>	24
<b>5. Renouvellements des mandats au conseil d'administration + Fiche de Poste</b>	25
<b>6. Candidatures au conseil d'administration</b>	25
<b>7. Motions et commentaires 2025</b>	28
<b>8. Informations, calendrier</b>	29
<b>9. Procès-verbal de l'AG départementale</b>	30
<b>10. Glossaire</b>	33

# MOT DU PRESIDENT

Laurent Chazelas

Le dernier Conseil d'Administration (CA) de la mandature 2023/2025, que j'ai eu plaisir de présider, s'est tenu les 27,28 et 29 mars 2025 à Paris. Comme vous le savez, le conseil d'administration doit organiser une assemblée générale avec élection de nouveaux membres puisqu'un tiers des mandats des administrateurs arrive à terme.

Ce temps associatif à venir en octobre se composera de deux parties sur deux journées : la réunion des délégués départementaux le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 après-midi et l'assemblée générale ordinaire le jeudi 2 octobre 2025 matin.



## **La réunion des Délégués Départementaux DD –Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025**

---

Je le dis à toutes mes prises de parole : les DD sont un maillon essentiel de la vie associative. Vous êtes les premiers interlocuteurs de terrain avec les collègues et avec les différentes instances locales.

Partie prenante de la réussite de la mise en œuvre de la politique associative, soutenant le dynamisme de la vie de l'association, **vous êtes les acteurs et les relais locaux de l'AFPEN. Vous mettez vous-même en œuvre des actions qui souvent vont dans le sens des motions votées en AG.**

Vous êtes à une place cruciale dans l'organigramme de l'association, place d'animateurs départementaux ou régionaux. Les administrateurs ont besoin de ces relais, répartis dans les régions pour mieux connaître la vie associative des départements et les questionnements de terrain.

**La réunion des Délégués Départementaux** est un temps d'échange fécond entre délégués de toutes les régions de France et aussi avec les administrateurs. Le conseil d'administration compte beaucoup sur cet échange, sur les commentaires qui proviendront de nos adhérents et qui permettront de construire ensemble un projet dynamique pour l'association.



## **L'Assemblée Générale (AG) – Jeudi 2 octobre 2025**

---

- **La tenue de l'Assemblée Générale (AG)** constitue le cœur du fonctionnement démocratique de l'association. Les statuts de l'AFPEN prévoient la réalisation de celle-ci, tous les deux ans. L'AG est le lieu de prise de décisions et de projets pour la mandature qui suivra. Toute question relative à la vie et aux actions de l'association peut être abordée : la politique générale de l'association, la place, le rôle, le positionnement et les propositions de l'AFPEN sur les grandes questions qui, à l'heure actuelle, interrogent et interpellent notre profession. C'est l'AG qui élit les administrateurs et administratrices chargés d'appliquer la politique générale de l'association. Cette élection dessine un conseil d'administration qui élira un.e président.e puis un Bureau National qui s'engageront à tout mettre en œuvre pour que les orientations soient respectées.

Vous trouverez dans ce document, toutes les informations nécessaires pour préparer dans votre département les réunions départementales préalables à l'AG nationale.

### **Planning de vos activités associatives**

Deux réunions associatives devront se dérouler avant mi-septembre 2025. Au cours de celles-ci, c'est vous les délégués qui possédez les clefs de l'organisation pour que tout se déroule dans un climat positif d'échanges avec les adhérents et dans les délais prévus.

Vous êtes chargés de mettre en œuvre ces réunions départementales auxquelles le plus grand nombre possible d'adhérents doivent assister (à jour de leur cotisation). N'oubliez pas d'y associer les adhérents des départements rattachés (qui peuvent voter par mail). Un membre du conseil d'administration peut éventuellement et si nécessaire être invité localement.

➤ **La Première réunion départementale : Quand ? Quoi faire ? Comment faire ?**

Chaque département **doit** organiser **entre le 1<sup>er</sup> avril et le 14 juin 2025** la première réunion départementale préparatoire à l'assemblée générale. Elle a plusieurs objectifs :

- ✓ **Faire voter**, auprès des adhérents, le rapport d'activités, le bilan financier, le projet d'orientation et l'évolution des tarifs associatifs (éléments présents plus loin dans le document).
- ✓ Permettre de **faire des propositions sous forme de motions** qui seront présentées, débattues et soumises à l'assemblée générale en octobre. Ces motions soutiendront les projets de la prochaine mandature à venir.
- ✓ Proposer **des candidat.es** pour se présenter à l'élection au Conseil d'administration.

➤ **La seconde réunion départementale : Quand ? Quel objectif ?**

Un Bureau National de l'association va se réunir **du 17 au 19 juin 2025** et aura pour mission principale de compiler et d'ordonner les motions qui lui parviendront de chaque délégation départementale. À partir de celles-ci, le BN renverra à chaque délégation début juillet, le document préparatoire à l'AG qui contient les éléments proposés aux débats et aux votes de l'Assemblée Générale du jeudi 2 octobre 2025 à Épinal ainsi que la liste des candidats qui se présentent au CA avec leur profession de foi.

À partir de ces éléments, vous organiserez **votre seconde réunion départementale**. Les motions pourront alors être débattues courant du mois septembre dans votre délégation départementale avant l'assemblée générale.

Ainsi le **représentant au congrès associatif** connaîtra les positions des adhérents.e.s de son département qu'il représente tant pour les motions que pour les élections des candidats.e.s qui se présenteront.

Vous prendrez connaissance dans ce document d'un condensé des actions de l'AFPEN sous le vocable rapport d'activités (que vous devez faire voter en votre qualité de DD). Mais à l'heure où ce document s'écrit, ce que l'on nomme « les assises de la santé scolaire » n'ont pas encore donné leurs conclusions. L'AFPEN y aura contribué, dans l'espace que le ministère lui aura donné. Mais nous y ferons entendre **votre VOIX** !

Tout cela va nourrir et orienter vos échanges lors des réunions préparatoires pour élaborer les motions et permettre ensuite au congrès d'Épinal d'être un lieu de débats éclairés, sereins, créatifs et constructifs pour l'avenir de notre association. N'hésitez pas à proposer vos motions afin que la mandature à venir puisse connaître les orientations voulues par les adhérents et celles que l'association doit donc soutenir.

Nous aurons l'occasion de célébrer lors de ce congrès les 80 ans de la création du premier poste de psychologue scolaire en France en 1945 ! Et les 40 ans de la loi de 85 qui protège notre profession ! L'AFPEN a toujours été présente dans tous ces combats.

Soyons fiers de ce que notre association a porté jusque-là, ce qu'elle a permis de faire avancer pour mieux accompagner l'enfant, sa famille et les enseignants dans la traversée des années d'école.

Avec l'ensemble du Conseil d'administration je vous souhaite de très valorisants et constructifs débats et échanges lors de vos réunions départementales préparatoires à venir.

## **1.1 Mise en œuvre des motions adoptées à l'AG de Paris et au congrès de Toulon**

### **1.Rapport d'activités septembre 23 - octobre 25**

Les motions posent le cahier de charge des actions à mener par les administrateurs du Conseil d'Administration de l'AFPEN. Elles sont rarement traitées de façon isolée et ponctuelle. Elles apparaissent souvent transversales et dépendantes les unes par rapport aux autres. Ainsi à chaque occasion, (rendez-vous divers, audience, courriers, communication diverses etc...) des points de motions sont soutenus et défendus, sans relâche, par les représentants AFPEN. Ce travail de longue haleine porté par les divers présidents a permis à l'association d'être reconnue et de plus en plus sollicitée pour les réflexions et apports.

Sur des grandes questions ou dossiers, les DD et adhérents sont souvent conviés à nous faire suivre leurs remarques, interrogations et inquiétudes qui nourrissent le travail des administrateurs, apportent des éléments du terrain, bien au-delà des motions.

**Nous allons retracer ici les actions qui ont pu être entreprises sur cette période septembre 2023-octobre 2025 par l'AFPEN nationale, motion par motion (en rappelant le vote exprimé).**

#### **Résultats des votes et mise en œuvre motion par motion :**

##### **Motion 1 :**

##### **Architecture du corps des psychologues de l'Éducation nationale : Votée à 100 % motion adoptée**

Il est proposé que l'AFPEN continue sa réflexion pour défendre auprès du MEN la nécessité d'une organisation structurelle à tous les niveaux de l'organigramme et spécifique aux psychologues EN, dans laquelle l'identité des psychologues EDA soit affirmée.

L'AFPEN poursuit, lors des différents CA, un travail de réflexion et d'analyse.

L'AFPEN, au sein du groupe G10, du Groupe 1<sup>er</sup> degré, des représentations auprès de la DGESCO, des ministères, de l'Assemblée nationale, promeut cette motion.

L'organisation structurelle à tous les niveaux de l'organigramme est également évoquée lors des réunions avec le Collectif Rased. Cette proposition a été reprise et soutenue dans toutes les représentations.

##### **Motion 2 :**

##### **Représentation du métier par un psychologue "type" conseiller technique.**

##### **Votée à 99,32 % motion adoptée**

Il est proposé que l'AFPEN continue à défendre auprès du MEN que les psychologues de l'Éducation nationale EDA soient représentés par des psychologues de "type" *conseiller technique* inscrits dans l'organigramme du système éducatif aux niveaux ministériel, académique et départemental. La réflexion portera sur ses missions.

L'AFPEN a poursuivi, auprès des différents ministres de l'Éducation nationale depuis 2023 (Élisabeth Borne, Anne Genetet, Nicole Belloubet, Amélie Oudéa-Castéra, Gabriel Attal), ses demandes de rendez-vous avec le ministère et avec la direction de la DGESCO.

**Motion 3 :**  
**Conditions matérielles d'exercice**  
**Votée à 100 % motion adoptée**

Il est proposé que l'AFPEN continue ses actions auprès de l'ensemble de ses partenaires (administratifs, associatifs, politiques, ministériels et syndicaux) afin que tous les psychologues EN puissent bénéficier de conditions matérielles nécessaires à l'exercice de l'ensemble de leurs missions.

Ces questions ont été abordées auprès de la DGESCO en particulier et lors de divers travaux. Ces questions sont également débattues au niveau du G10 et du Groupe 1<sup>er</sup> degré.

De nombreuses demandes d'audience auprès du ministère de l'Éducation Nationale par le Collectif Rased ont été faites sur la question des conditions matérielles des psychologues EDA et des enseignants spécialisés des RASED. Le Collectif RASED a été reçu au ministère de l'Éducation Nationale le mercredi 27 mai 2024. Il le sera à nouveau le 24 avril 2025 avec la conseillère ministérielle de l'école pour tous, Mme Valérie Maurin-Dulac.

**Motion 4 :**  
**Conditions d'exercice professionnel**  
**Votée à 100 % motion adoptée**

Il est proposé que l'AFPEN continue à défendre la nécessité pour les psychologues de pouvoir exercer l'ensemble de leurs missions (circulaire création du corps). Pour cela, l'AFPEN demande des conditions d'exercice professionnelles adéquates (taille des secteurs et nombre de postes, remplacements, travail d'équipe, temporalité nécessaire...).

L'AFPEN a défendu l'existence de bonnes conditions d'exercice professionnel dès qu'elle en a eu l'occasion.

L'épuisement professionnel a été évoqué lors de l'audience avec les représentants du ministère de l'Éducation Nationale et du Collectif RASED. L'AFPEN a envoyé un courrier à la DGRH et fait une demande d'audience au nom de l'association.

Les membres du CA et les DD essaient d'être réactifs sur le terrain pour les collègues qui sont en demande de soutien et apportent leur aide aux situations difficiles qu'ils traversent et, en complément, en les orientant soit auprès des médecins des personnels, soit vers les syndicats.

**Motion 5 :**

Évolution de carrière

**Votée à 94,04 % motion adoptée**

L'AFPEN s'engage à porter à la connaissance du MEN les disparités de traitements internes à la profession, et celles au regard des autres catégories professionnelles de l'EN (accès au vivier 1, primes...). Il est proposé que l'AFPEN continue à mobiliser ses partenaires pour garantir l'équité d'évolution de carrière et de traitement pour tous les psychologues EN qu'ils soient intégrés ou détachés dans le nouveau corps des psychologues de l'Éducation nationale.

Ce point est repris et discuté en G10 (regroupement de 10 organisations de psychologues) et à tous autres moments.

Des courriers ont été adressés à la DGRH (Direction Générale des Ressources Humaines) et une alerte a été faite auprès des syndicats (via le G10 et réunions bilatérales). De plus, l'AFPEN, sollicitée, soutient les collègues par mail et ou par téléphone.

**Motion 6 :**

Formation

**Votée à 100 % motion adoptée**

Il est proposé que l'AFPEN continue à défendre à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique du ministère le respect du droit aux formations continues. Ces dernières doivent être spécifiques pour les psychologues et sa mise en œuvre dans toutes les académies.

La question de la formation est évoquée avec toutes les instances. Un courrier commun avec le G10 a été envoyé à la DGESCO. L'AFPEN, grâce à ses délégués départementaux, est active sur les formations nationales et académiques (participation au PAF par exemple).

**Motion 7 :**

Relations EDA EDO

**Votée à 97,01 % motion adoptée**

Il est demandé que l'AFPEN poursuive les actions qui favorisent le rapprochement des EDA et EDO sur le plan professionnel.

L'AFPEN est engagée sur cette motion depuis 2017. Elle travaille avec l'APsyEN au sein du G10, du CEREDEPSY, du CNCDP, de la SFP. L'AFPEN propose d'organiser un webinaire et/ou une journée scientifique en commun avec l'APsyEN. L'AFPEN a été invitée à leur colloque à La Rochelle en septembre 2024 et une administratrice a participé à leur table ronde. Une rencontre a eu lieu le 22 mars 2024 entre les représentants de l'AFPEN et de l'APsyEN qui a permis de conforter les liens entre les deux associations et un représentant de chaque organisation a été nommé pour faciliter les échanges : Mélaine Descamps-Bal pour l'AFPEN et Fabienne Cenie pour l'APsyEN.

**Motion 8 :**  
**Vie associative**  
**Votée à 100 % motion adoptée**

Au regard des motions proposées, il est demandé à l'AFPEN de développer des actions visant à soutenir la vie associative locale et développer une dynamique régionale par le biais de tous les outils de communications permettant une meilleure visibilité de l'association et de la profession.

L'AFPEN envoie ses vœux à tous ses partenaires et aux instances ministérielles. Des informations peuvent être régulièrement diffusées par mail à tous les adhérents des départements par les délégués départementaux. Le rôle des DD est primordial dans notre association. C'est la raison pour laquelle les membres du CA ont proposé de soutenir les liens avec les DD par la mise en place de rencontres en distanciel ouvertes à tous les DD (permanences DD Zoom), un espace DD sur le site AFPEN et une liste de diffusion DD (Framaliste) ainsi que sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram).

Les administrateurs mettent en place des représentations AFPEN dans les centres de formation auprès des stagiaires PsyEN.

**Motion 9 : Diverses autres motions (mono départementales) soumises au vote.**

**M9/3 - Conseiller technique au rectorat (département 88/90)**

**Votée à 84,75 % motion adoptée**

Conseiller technique au rectorat :

Un conseiller technique au rectorat doit être un PSY EN EDA et pas une personne venant de l'ASH.

**M9/4 - Épuisement professionnel (département 62)**

**Votée à 94,12 % motion adoptée**

Il est proposé que l'AFPEN alerte le MEN sur le risque d'épuisement professionnel des psychologues de l'Éducation Nationale.

Cette question est reprise par l'AFPEN aussi souvent que possible lors des représentations.

## Motions proposées à l'AG de septembre 2023- Paris

**Motion 10 : Conditions d'exercice professionnel (département 76)**

**Votée à 78% ADOPTEE**

Il est proposé que l'AFPEN soutienne les psychologues contractuels dans l'exercice de leur métier.

L'AFPEN a proposé un prix réduit pour les psychologues contractuels (le même que les stagiaires) et un webinaire pour la première prise de poste a été proposé en septembre 2024 accessible à tous les néo psychologues.

### Motion 11 : Formation (département 17)

#### Votée à 96 % ADOPTEE

Il est proposé que l'AFPEN développe des partenariats avec les universités et organismes de recherche pour que les psychologues EN puissent participer à des travaux de recherche.

L'AFPEN a développé son partenariat avec la maison d'édition HOGREFE et a participé à l'étalonnage de l'IDS-2. Un projet est en cours avec les éditions ECPA-PEARSON pour l'étalonnage de la Vineland-3. Une collaboration avec l'ANPEC et l'université de Lyon est en préparation pour l'organisation potentielle du congrès de l'ISPA avec l'AFPEN en juillet 2026 à Lyon.

### Motion 12 : Réflexion exercice professionnel (Département 29)

#### Votée à 35% REJETEE

Il est demandé à l'AFPEN de réfléchir à la sur-demande d'AESH.

### Motion 13 : Adhésion des psychologues EDO (Département 30)

#### Votée à 68% ADOPTEE

« Il est demandé que l'AFPEN modifie ses statuts pour que tous les psychologues de l'EN, quelle que soit leur spécialité EDA ou EDO, puissent adhérer à l'AFPEN en tant que membres actifs. »

**Remarque : Cette motion ayant été votée, l'AG a ouvert une assemblée générale extraordinaire et a modifié ses statuts, très exactement l'article 7 :**

ARTICLE 7 : Sont membres Actifs :

- 1) Les fonctionnaires membres de l'Éducation Nationale pourvus des titres requis et remplissant toutes les conditions administratives exigées pour obtenir une nomination de psychologue de l'Éducation nationale et exerçant cette activité dans le 1<sup>er</sup> degré.

A remplacer par :

ARTICLE 7 : Sont membres Actifs :

- 1) Les fonctionnaires membres de l'Éducation Nationale pourvus des titres requis et remplissant toutes les conditions administratives exigées pour obtenir une nomination de psychologue de l'Éducation nationale et exerçant cette activité.

## 1.2 Point sur les différents pôles :

### RAPPORT D'ACTIVITÉS ASSOCIATIF :

➤ Vous trouverez ci-dessous le rapport d'activités par Pôles qui complète et illustre les points développés dans le chapitre motions. D'autres aspects complètent ou synthétisent le travail associatif effectué et non évoqués dans le chapitre motions.

### 1.2.1 Rapport d'activité Pôle Publication et Communication

#### 1.2.1.1 Publication

##### ➤ La Lettre AFPEN

**Responsable de publication :** Laurent Chazelas

**Membres :** Isabelle Berne, Clotilde Cammal, Bertrand Pascaud, Hélène Rivoallon

Envoyée à chaque adhérent, la lettre numérique a pour vocation de les informer des actions de l'AFPEN et des actions de ses partenaires, au rythme de l'actualité associative. C'est une représentation de l'AFPEN qui peut être remise lors d'audiences avec différentes instances. Repensée entièrement en 2024 pour être plus attractive, cette dernière comporte désormais des rubriques synthétiques avec des liens qui renvoient au site AFPEN pour accéder aux articles complets ou aux informations complémentaires évoquées (cf lettre promotionnelle janvier 2025).

Elle comporte un lien pour adhérer.

##### ➤ La revue Psychologie & Éducation

**Responsable :** Christiane Esposito

**Membres :** Catherine Allali, Catherine Barthélémy, Françoise Ichard, Suzanne Lavarenne, Nelly Levalet, Caroline Rouillet-Vaysettes, Dominique Swertvaegher, Annie Vigneron

**La revue Psychologie & Éducation** est une revue entièrement associative. Le pôle publication se réunit en distanciel régulièrement pour analyser les articles reçus, organiser le travail de recherche et entre temps, le travail se poursuit par courriel. Des fiches de lecture sont rédigées à partir de livres et revues proposés par certains éditeurs.

Nous avons édité 6 numéros dont un numéro thématique sur l'interculturalité. Nous sollicitons également des articles au cours de journées de formation et de colloques auprès d'auteurs à qui nous proposons d'écrire pour la revue. Nos choix éditoriaux s'articulent autour des préoccupations du terrain.

À compter de 2025, la revue devient bi-annuelle, (n° 1 et 2 en juin et n° 3 et 4 en décembre). Ce changement ne modifie que les dates de parution, en aucun cas la ligne éditoriale, ni les qualités intrinsèques de notre revue.

Le pôle publication a le projet de poursuivre son travail autour de la diffusion et de la communication de la revue.

#### 1.2.1.2 Communication

**Le groupe Communication** poursuit son travail de fluidité et de rapidité d'envoi d'informations vers les DD et les adhérents à travers plusieurs supports.

### ➤ Site

#### **Responsable : Richard Redondo**

**Membres :** Anne Bouguereau, Christine Désaubry, Fanny Designe, Florence Dubois, Gaby Keiser-Weber, Hélène Rivoallon

À la suite du changement du site internet, des aménagements ont été apportés pour plus de fluidité et de lisibilité. Les différents onglets sont mis à jour, avec mise en valeur des actions de l'AFPEN, complétées par celles de nos partenaires. L'onglet "Fil infos" a été créé pour un accès direct à l'actualité la plus récente. Le groupe Site gère l'archivage des CR et documents dans les différents onglets : CA, DD, Adhérents et replay webinaires...Le travail d'archivage et d'organisation interne se poursuit progressivement. Pour le congrès d'Épinal, un site dédié a été créé dont l'architecture sera réutilisable et personnalisable par les congrès suivants.

### ➤ Réseaux sociaux

#### **Responsable : Mélaine Descamps-Bal**

L'AFPEN dispose pour partager son actualité sur les réseaux sociaux d'une page LinkedIn, d'un compte Instagram, d'une Page Facebook publique et d'un Groupe de discussion Facebook privé réservé aux PsyEN, comptant plus de 1700 personnes.

### ➤ Flash info.

#### **Responsable : Richard Redondo**

Le flash info permet de communiquer une information ponctuelle urgente rapidement et directement à tous les adhérents. En 2024, il y a eu 3 flash info : le 17/02/2024 sur la place des psychologues par rapport à la souffrance psychique des enfants, le 6/04/2024 sur la candidature d'un poste de conseiller-technique et le 16/05/2024 sur un projet de loi concernant la création d'un ordre de psychologues porté par un groupe de députés « Renaissances » déposé à l'Assemblée nationale.

### ➤ Le téléphone de l'AFPEN

#### **Responsable : Clotilde Cammal**

La ligne reçoit environ deux appels par mois.

### ➤ La gestion du siège social

#### **Responsable : Gaby Keiser-Weber**

La gestion du siège social et le lien de contact AFPEN du site consistent à la réception, la gestion, la réponse et le ré-adressage des nombreuses informations et questions qui arrivent via ses deux canaux. Sont reçus par exemple au Siège social :

- Invitations diverses aux colloques, propositions de partenariat et réunions partenaires ou MEN...
- Envoi de publication et éditeurs, question et ou sollicitation de partenaires...
- Sollicitations diverses problématiques professionnels et / ou de parents.
- Questions portant sur des demandes d'informations de pratiques professionnelles (suppression poste, cumul d'activité, demandes de stage, adhésions AFPEN, commentaires divers ...)

## 1.2.2. Rapport d'activité Pôle Pratiques professionnelles

**Le groupe « Pratiques professionnelles »** travaille dans un souci de recueil de données et de mise en place d'outils à disposition des collègues.

**Coordinateur : Laurent Chazelas**

**Membres :** Catherine Allali, Isabelle Berne, Mélaine Descamps-Bal, Fanny Designe, Florence Dubois, Clotilde Cammal, Christiane Esposito, Gaby Keiser Weber, Véronique Le Mézec, Bertrand Pascaud, Monique Poblete, Hélène Rivoallon, Richard Redondo, Annie Vigneron

### ➤ Enquête professionnelle (20 février-20 mars)

Dans un contexte singulier de préoccupations sur la santé mentale, de la visibilité de la profession psy EN et de l'évolution potentielle de notre cadre d'exercice, l'AFPEN a souhaité recueillir les positionnements des psychologues EN (EDA, EDO, adhérents et non adhérents).

Les rubriques concernent la santé mentale, passerelle EDA-EDO, organisation de la profession et déontologie, le poste de conseiller technique et l'évolution des conditions de travail.

Plus de 400 réponses nous sont parvenues. L'analyse des résultats est disponible sur le site de l'AFPEN et apporte des éléments d'informations indispensables pour les différentes représentations.

### ➤ Webinaires

3 webinaires sont proposés chaque année.

En 2024 ont eu lieu : Signes cliniques du trauma, déontologie, prise de poste.

Premier semestre 2025 : l'enfant confronté à la maladie ou au handicap d'un proche, la médiation de l'arbre. Différents intervenants ont été contactés pour de futures collaborations.

### ➤ La déontologie

Le nouveau Comité National Consultatif de Déontologie des Psychologues (CNCDP) a été créé le 18 janvier 2025 par diverses organisations professionnelles. La Commission des Avis (CDA) remplace l'ancienne CNCDP. Un appel à candidatures est proposé par le CNCDP pour la CDA, car il est important de représenter les différents champs de la psychologie dans cette instance. Le CNCDP est une alternative à un ordre professionnel et vise à promouvoir et développer la déontologie des psychologues.

### ➤ Erasmus +

**Responsables du groupe : Binôme Caroline Roulet-Vayssettes & Nathalie Gilmant**

**Membres du groupe :** Stéphanie Mauplot (DD45), Nathalie Gilmant (CA et adhérente 59), Clotilde Cammal (CA/BN DD 34-66), Hélène Rivoallon (CA, adhérente 84), Caroline Régnier (adhérente 62), Danièle Ruaud (adhérente retraitée 63), Isabelle Berne (CA, adhérente 13), Caroline Roulet-Vayssettes (CA, adhérente 34)

Pour rappel : Les interventions Erasmus Plus lors du Congrès de Toulon ont produit une émulation et un grand intérêt des collègues, d'où le Groupe de travail voté en CA de septembre 2023.

Depuis, plusieurs actions ont été menées :

- Enquête des Besoins réalisée : 142 retours !
- 8 visios de janvier à juin 2024 (pour 21 adhérents dont 8 du CA)
- Visio Nationale de juin 2024 avec les référents nationaux d'Erasmus +
- Création d'un Comité de Pilotage COPIL à 8 membres

- Création d'une adresse mail dédiée et identifiants créés (erasmusplus@afpen.fr)
- 8 Visios de temps de travail en groupe /sous-groupe entre juin et septembre 2024
- Dossier dense, 25 pages + annexes, 3 Objectifs/3 axes : Compétences linguistiques, Immersion, Venue d'experts
- Demande d'accréditation soumise le 26 septembre 2024

Retour de la décision reçue le 29/01/2025 : note obtenue 73/100 mais l'accréditation a été refusée par restriction budgétaire au niveau national. Pour donner suite à cette réponse, les décisions du COPIL sont les suivantes sur le premier semestre 2025 :

- Étude des recommandations pour recandidater en 2025
- Travailler le projet d'accréditation courte pour qu'il soit prêt en plan B 2026.
- Communication aux adhérents de l'avancée du projet Erasmus + via la lettre
- Voir si d'autres leviers sont possibles, DGESCO, DGRH, ...
- Revoir les motions mentionnant ce groupe de travail/ Créer une motion en ce sens.

#### ➤ Étalonnage Hogrefe IDS-2

**Responsable : Laurent Chazelas**

L'AFPEN a développé son partenariat avec la maison d'édition HOGREFE et a participé à l'étalonnage de l'IDS-2. Cette expérience s'est déroulée sur 3 années, sur l'ensemble du territoire, divisé en 5 régions. Elle a mobilisé une centaine de psychologues, tous adhérents à l'AFPEN. Cet étalonnage a concerné plus de 600 enfants âgés de 5 à 11 ans. Certains psychologues expérimentateurs ont pu réaliser des passations auprès du public adolescent.

Cet outil sera probablement publié au second semestre 2026 et sera présenté au congrès d'Épinal en octobre 2025.

#### ➤ Étalonnage Vineland-3

**Responsable : Laurent Chazelas**

Les éditions PEARSON-FRANCE-ECPA propose à l'AFPEN un nouveau projet d'étalonnage pour le test Vineland-3 impliquant une vingtaine de psychologues pour mener des entretiens avec des parents et des enseignants. Ce projet se concentre sur des enfants tout-venant et offre une rémunération aux participants. Le test Vineland-3 est décrit comme un outil évaluant les capacités sociales et adaptatives des personnes de tous âges et types de handicap.

### 1.2.3. Rapport d'activités Pôle Relations extérieures et Partenariat

L'ensemble de ces représentations permettent d'expliciter et de soutenir la place et les missions des psychologues et de la psychologie à l'école, encore méconnues dans toutes leurs dimensions. Réciproquement, l'AFPEN peut prendre connaissance des actions des partenaires et échanger sur les partenariats possibles.

Les représentations se concrétisent par :

- \* La participation aux congrès et journées d'études des partenaires et invitation au Congrès de l'AFPEN (FNAME, FNAREN, AGSAS, APSYEN, ASCOMED, ANPEC, AFPSSU, AGEEM, ANAPSY, FCPE, ATD Quart monde).
- \* La participation aux AG du CEPE, Cofrade.

- \* La participation à des collectifs : Collectif RASED, CEPE, Groupe des 10 organisations de psychologues EN (G10), Collectif Maternelle, Cofrade, CErédépsy.
- \* L'organisation de journées d'études (XIII<sup>ème</sup> Forum des Rased) :
- \* Des rencontres avec les Ministères de l'Éducation Nationale et de la santé (G10, Collectif RASED).
- \* Des relations avec les centres de formation (Centre de formation des psychologues de l'Éducation nationale, institut des Hautes Études de l'Education et de Formation IH2EF, INSP).
- \* La participation ou des sollicitations pour des groupes de travail : PCO, Bien-être (ENABEE), Epilepsie (HAS).
  - ❖ Participation de groupes de travail AFPEN à divers collectifs ou instances « Groupe de Propositions intégratives TDAH » et « PCO 7-12 ans ».
  - ❖ Reconnaissance de l'AFPEN par des instances publiques (ministère, HAS, ...) en vue de solliciter à titre individuel l'intervention de psychologues ».

De plus, l'AFPEN est régulièrement sollicitée pour des avis ponctuels, par des institutions, des organisations et par les médias.

#### **1.2.3.1 Focus sur quelques partenariats :**

##### ➤ CEPE

Le CEPE est un regroupement de nombreuses associations (120 associations environ) avec des projets politiques et des ouvrages (Enfance : États d'urgence). Le CEPE siège au sein du Haut conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA).

**Responsable : Laurent Chazelas**

**Membres :** Christine Désaubry, Fanny Designe

Christine Désaubry a représenté l'AFPEN en distanciel lors de l'AG du CEPE le 5 octobre 2024 (en présentiel à Paris et en distanciel). À la suite d'une tribune parue dans le monde le 11 février 2025, Le CEP enfance a lancé une pétition pour soutenir la création d'un vrai ministère de l'enfance, avec un poids politique certain, pour prendre en compte l'enfant dans sa globalité. La même pétition a pour but de demander qu'une convention citoyenne soit ouverte par l'exécutif qui en a la possibilité afin que le sujet de l'enfance soit enfin traité à la hauteur de ce qu'il mérite.

##### ➤ COLLECTIF RASED

**Responsable : Christine Désaubry**

**Membres :** Catherine Allali, Anne Bouguereau, Suzel Lombard, Annie Vigneron

Le Collectif RASED regroupe tous les syndicats et les associations professionnelles (FNAME, FNAREN, AFPEN, AGSAS, etc.) et la FCPE (association des parents).

Le Collectif RASED a été reçu au ministère de l'Éducation Nationale le mercredi 27 mai 2024. Catherine Allali a représenté l'AFPEN. Il le sera à nouveau le 24 avril 2025 avec la conseillère ministérielle de l'école pour tous, Mme Valérie Maupin-Dulac.

##### ➤ FORUM RASED

**Responsable : Christine Désaubry**

**Membres :** Catherine Allali, Anne Bouguereau, Laurent Chazelas, Nelly Levalet, Suzel Lombard, Monique Poblete

Le 13<sup>ème</sup> Forum s'est déroulé le samedi 15 mars 2024 à Paris à la Bourse du Travail. Le thème portait sur le lien entre les parents et les RASED. Les intervenants ont été Mathieu Perrot et Eva-Marie Golder. L'APPEN était l'association organisatrice du forum cette année.

#### ➤ SFP

L'APPEN est affiliée à la SFP et participe aux travaux et au congrès de la SFP.

#### ➤ APSYEN

À la suite de la rencontre du 22 mars 2024 entre les représentants de l'APPEN et de l'APsyEN afin de conforter les liens entre les deux associations, il a été décidé de nommer un représentant de chaque organisation pour faciliter les échanges :

Pour l'APPEN : Mélaine Descamps-Bal

Pour l'ApsyEN : Fabienne Cenie

L'APPEN a également été invitée aux Journées d'Études de La Rochelle en septembre 2024 où Fanny Designe a représenté l'APPEN et participé à une table ronde avec la présidente de l'APsyEN.

Il a été proposé la co-construction et co-organisation d'un webinaire dans le futur ainsi que de discuter sur de nouvelles façons de participer à des manifestations et projets communs.

#### ➤ G10

**Groupe des 10 organisations :** AEPU, APPEN, APsyEN, CFDT-Éducation (anciennement SGEN-CFDT), FFPP, FSU-SNUipp, SFP, SE-UNSA, SNES-FSU, SNP

**Représentants : Laurent Chazelas, Fanny Designe, Véronique Le Mézec**

Le groupe s'est constitué après 1990 lorsque les psychologues dits "scolaires" n'ont pas obtenu de statut dans le contexte de création du corps des professeurs des écoles. Il est à dimensions variables de 16 organisations à 5 suivant les périodes. L'AFPS/APPEN y a toujours participé.

Depuis la création du corps, objectif de départ, le groupe s'est donné deux nouveaux objectifs : le suivi de la mise en place du corps et l'architecture du corps.

Des actions communes ont pu se faire sous forme de courriers au ministre de l'Éducation nationale pour soulever les problèmes rencontrés par la profession et faire des demandes d'audiences, des communiqués de presse (Ordre des psychologues, Assises de la Santé) de rencontres avec les Centres de Formation CFPsyEN et les INSPE accueillant des psychologues EN stagiaires.

Si l'ensemble des organisations du groupe reconnaît les difficultés par rapport à l'absence de structuration du corps des psychologues EN et souhaite des modifications, il n'y a pas de consensus actuellement sur les modalités à retenir.

Maintenant, le G10 recentre son activité sur ce qui fait commun : la défense de la profession, les besoins de formation continue, le recrutement (les conditions d'accueil des lauréats au concours et d'installation des nouveaux titulaires), le refus d'un ordre des psychologues.

Une audience auprès de Samuel VITEL, directeur adjoint au cabinet de Madame la Ministre EN est prévue le 29 avril 2025.

#### ➤ Groupe 1er degré

Le Groupe 1er degré comporte 4 organisations : SNP, APPEN, Se-Unsa, CFDT-Éducation (anciennement SGEN-CFDT)

**Représentants : Laurent Chazelas, Fanny Designe, Véronique Le Mézec**

Ce groupe se réunit régulièrement pour travailler sur la structuration fonctionnelle à tous les niveaux du MEN

(Ministère, académie et département) axée en particulier sur le 1er degré. Un travail a été effectué sur les missions de psychologues type conseiller technique, sur leur organisation, les modalités de recrutement et leur travail avec les autres psychologues et avec les autres professionnels de l'Éducation nationale.

Une audience auprès du cabinet de la Ministre, sollicitée par le groupe, a eu lieu au ministère, avec la présence d'autres organisations, le 30 avril 2024.

Une audience est prévue le 14 avril 2025 avec Madame Bey, cheffe de bureau de la santé et de l'action sociale à la DGESCO sur la structuration fonctionnelle du corps des psychologues de l'éducation nationale et les questions d'actualité.

#### ➤ Visite des centres de formation

L'AFPEN organise des rencontres avec les stagiaires psychologues dans les centres de formation pour permettre de faire connaître notre association.

Le power point qui peut être utilisé pour les présentations de l'AFPEN a été retravaillé par Véronique Le Mézec et par Nathalie Gilmant.

Les représentations suivantes ont été effectuées :

Centre de Lille : le 13 novembre 2024

Centre de Paris : le 11 décembre 2024

Centre de Nancy : le 12 décembre 2024

Centre d'Aix : le 6 janvier 2024

Centre de Rennes : le 8 janvier 2025

Centre de Lyon : le 12 mars 2025

Centre de Bordeaux : le 4 avril 2025

#### 1.2.3.2 Focus sur quelques représentations institutionnelles :

#### ➤ Audition de l'AFPEN avec l'APsyEN et la SFP par la commission Droits de l'enfant de l'Assemblée nationale le 17 mars 2025

**Responsables : Laurent Chazelas & Mélaine Descamps-Bal**

La commission « Droits de l'enfant » a décidé le 15 janvier 2025 la création d'une mission d'information sur la santé mentale des mineurs. Elle a nommé Mme Nathalie Colin-Oesterlé, députée de Moselle et Mme Anne Stambach-Terrenoir députée de haute Garonne rapporteuses. Cette audition avait pour but d'apporter la contribution des organisations invitées sur la question de la santé mentale des enfants.

### 1.2.4. Rapport d'activités Pôle ADMINISTRATION

Le pôle Administration représente une nécessité inhérente au fonctionnement qui supporte toute la structure fonctionnelle associative et ne relève pas directement des motions. Il est néanmoins essentiel et incontournable. L'ensemble de cette gestion recouvre les postes de secrétariat, finances, siège social et postal, fichiers divers (adhésions, abonnement, fichier DD, fichier postes etc...), stock, archivages divers. Tous ces postes sont assurés par différents administrateurs du CA. Ces fonctions demandent une grande coordination et un grand souci de transparence envers les administrateurs, les DD et les adhérents.

Cette gestion administrative demande disponibilité et rigueur qui structure la colonne vertébrale associative.

Pour la mandature septembre 2023- octobre 2025, nous ne relevons pas de changement important structurel et fonctionnel.

De nombreux postes sont indispensables pour le bon fonctionnement de l'association (la gestion des abonnements, le secrétariat, le siège social, ...).

Un BN de 9 personnes a été voté lors du dernier CA à Paris en 2023 : il s'agit de

Président : Laurent Chazelas

Trésorier : Richard Redondo

Secrétaire Générale : Christine Desaubry

Secrétaire adjoint : Bertrand Pascaud

Vice-présidentes : Clotilde Cammal, Mélaine Descamps-Bal, Fanny Designe, Christiane Esposito, Annie Vigneron

#### ➤ Adhésions – Abonnement

La campagne d'adhésion 2025 a été lancée après la réunion DD en distanciel du 15 janvier 2025.

Des documents pour les adhésions (le bulletin d'adhésion 2025, le guide des adhésions et la lettre promotionnelle 2025) ont été transmis aux DD par voie électronique. Il existe plusieurs façons d'adhérer :

- En ligne,
- Par courrier directement auprès d'Odile Vetter,
- En main propre aux DD.

Les contractuels et les stagiaires ont un tarif promotionnel.

Chaque adhérent reçoit un mail de bienvenue avec un numéro d'adhérent pour l'année civile et les codes d'accès pour le site et le nom du DD du département.

#### ➤ Secrétariat

Les tâches du secrétariat couvrent tout le fonctionnement associatif :

- Convocations CA / BN / représentations AFPEN...
- Attestations de présences.
- Préparation des documents préparatoires au congrès associatif (+recueils de données...) et au CA.
- Déclaration préfecture (statuts, PV AG, changements divers...).
- Ouvertures de comptes des délégations.
- Informations, communications et lien BN / CA.
- CR de l'AG, des réunions DD, des réunions BN et CA.
- Gestion des plannings (mandature, ordre du jour prévisionnel des CA et BN.
- Archivage de tous les documents dématérialisés.

#### ➤ Trésorerie

Il s'agit de toutes les tâches liées à la gestion et aux flux financiers (partie développée dans le rapport financier)

### 1.2.5 Rapport d'activité Pôle Relations internes

Le groupe « Relations internes » fait du lien entre les différents acteurs de l'association : BN, CA, DD, Coordonnateur congrès, adhérents....

#### ➤ Relation DD

Responsables : Fanny Designe et Annie Vigneron

Des réunions zoom ont été mises en place 5 fois dans l'année scolaire depuis 2023. Elles rassemblent en moyenne une trentaine de personnes. Elles sont structurées par un ordre du jour en fonction des demandes des DD et des questions d'actualité. Leur objectif est de soutenir la fonction de DD et les échanges associatifs. Un compte-rendu est transmis aux DD et consultable dans l'espace DD sur le site. Les DD ont la possibilité de joindre par mail et par téléphone les chargées des relations.

Un espace de discussion est proposé par le biais d'une framaliste qui gagnerait à être davantage utilisée. Chaque année, une réunion pour l'ensemble des DD en présentiel est organisée. Lors de celle du 5 décembre 2024, un diaporama portant sur l'animation d'une délégation a été présenté et envoyé aux DD. Il est consultable sur le site dans l'espace DD.

### ➤ Congrès d'Épinal

Le 28ème congrès de l'AFPEN aura lieu à Épinal du 2 au 4 octobre 2025 sur le thème L'enfant, son corps, ses émotions, dans tous ses états...d'âme. Martine Prétot (coordonnatrice du Comité d'Organisation) et Anne Robineau (trésorière) sont venues présenter l'avancée de l'organisation du congrès auprès des DD et du CA en décembre 2024. Le budget prévisionnel est établi, les intervenants sont maintenant nombreux à avoir confirmé leur présence. L'affiche et l'argumentaire sont terminés, le site internet a été lancé en février 2025. Les inscriptions sont ouvertes. Deux journées de travail en présentiel ont eu lieu en novembre (Gaby Keiser-Weber, Laurent Chazelas et Richard Redondo) pour aider l'équipe d'Épinal dans sa préparation.

Nous sommes toujours en attente concernant notre demande de haut patronage faite auprès du ministère en novembre.

## 2. Projet d'orientation 2023-2025

Le Conseil d'Administration de l'AFPEN propose de poursuivre les actions engagées au cours des mandatures précédentes pour celles qui restent pertinentes et propose de renforcer certaines actions qui constituerait les axes prioritaires.

Notre projet s'ancre dans l'article 2 de nos statuts : « l'AFPEN a pour objet toutes questions relatives à l'exercice, à la défense et à la promotion de la psychologie dans le système éducatif ».

Ainsi, deux éléments doivent soutenir notre projet d'orientation :

-les enjeux soulevés par les propositions de modification d'organisation institutionnelle voire de missions pour notre profession (assises de la santé scolaire en cours).

-des modifications d'organisation interne à l'association (notamment un nombre d'administrateurs resserré).

Voici ainsi défini les trois axes principaux du projet d'orientation que l'on propose aux votes des assemblées départementales :

- Construire avec l'ensemble de nos partenaires (intérieurs et extérieurs à l'école) des actions qui contribueront à renforcer la place de la psychologie à l'école, de toutes les psychologies, avec des psychologues en proximité des écoles et des familles, renforçant leur accessibilité et leur visibilité, tout en tenant compte des motions qui seraient votées lors de l'assemblée générale à venir, notamment quant à l'architecture fonctionnelle qui aiderait les psychologues à mieux exercer l'ensemble de leurs missions pour tous les enfants. La dimension internationale et son impact important feront partie intégrante de cette construction.
- Redéfinir le fonctionnement de l'association en l'adaptant aux contraintes extérieures et intérieures pour offrir aux adhérents des services en termes d'échanges, de coopérations et de diffusion de savoirs et d'expériences. En diminuant le nombre d'administrateurs, nous devrons trouver de nouvelles dynamiques pour soutenir les actions associatives, en travaillant de concert avec l'ensemble des délégations du territoire métropolitain et autre marin. Nous proposerons également de donner un nouvel élan à notre revue associative pour qu'elle trouve une diffusion encore plus large. Nous développerons l'offre de webinaire tout en conservant notre offre de congrès scientifique. Tout cela doit se poursuivre avec la modernisation et la multiplication de nos réseaux de communication.
- Enfin, l'assemblée générale à Paris en 2023 a voté pour que notre association permette de recevoir, à égalité de droit, les psychologues issus des deux spécialités. C'est sur le plan symbolique une étape pour accentuer l'idée du corps unique des psychologues de la maternelle à l'enseignement supérieur. La mandature à venir doit engager avec les adhérents une réflexion sur cette ouverture et sur les liens que nous entretenons avec l'association professionnelle qui regroupe nos collègues psyEN EDO.

Ces axes principaux seront les fils conducteurs de ce projet. Ils traversent nos engagements associatifs en appui sur les fondements et les valeurs que nous partageons et portons ensemble.

### 3. Rapport Financier. Exercice 2023 - 2024

Le Trésorier Richard REDONDO

BUDGET réalisé DE L'APPEN			BUDGET réalisé DE L'APPEN				
EXERCICE 2023			EXERCICE 2023				
dates de référence	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	Observations	CHARGES (dépenses)	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ	Observations
A PRODUITS (recettes)				VIE ASSOCIATIVE			
a) ordinaires				001/PRESIDENCE	300,00		
1 ADHESIONS	35 000,00 €	39 182,35 €		002/ vice PRESIDENCE	200,00		
2 ABONNEMENTS REVUE	15 000,00 €	11 418,40 €		003/ CONGRES			
4 DOCTS ET PUBLICATIONS	300,00 €			004/BUREAUX NATIONALS	7 000,00		
5 AUTRE (parts départementales)	7 000,00 €	8 437,00 €		005/CONSEILS D'ADMINISTRATION	11 500,00		
total produits a)	57 300,00 €	59 037,75 €		006/ASSEMBLEE GENERALE	15 000,00		
b) particulières				007/ ACTIONS, AVANTAGES			
6 PROVISION (de l'année précédente)	10 000,00 €			Événements exceptionnels			
7 REVERSEMENTS	7 020,00 €	7 020,00 €	(bordereau)	frais GRPA			
8 PARTENARIAT	800,00 €	896,99 €		FO001/FORMATION			
9 INTÉRÊT				RELATIONS			
10 AUTRE (dans exercice antérieur)	30,00 €			001/REPRÉSENTATIONS	1 000,00		
11 DROITS D'AUTEUR				002/RELATIONS ASSOCIATIONS	4 400,00		
12 ACTION FORMATION				003/IMPRES R. 04/ et médias	3 000,00		
total produits b)	17 970,00 €	17 976,22 €		004/RELATIONS INTERNATIONALES	3 500,00		
c) exceptionnelles				005/COLLASSION, 006/ M&A, 007/			
13 MINISTÈRE EDUCATION NATIONALE				FONCTIONNEMENT			
14 SUBVENTIONS				001/FABRICATION EXPEDIT' REVENIR	17 500,00		
15 AUTRE (ACTION, DON, LEG, ETC)	2 000,00 €	800,00 €	(GRPA)	002/COMITÉ LECTURE REVUE	15 767,05		
16 Sorties Réerves	15 000,00 €	3 240,80 €		005/COMMISSION PUBLICATION	622,10		
17 RELIQUAT ANNÉE PRÉCEDENTE	20 240,80 €	4 040,80 €		006/ AUTRES FABRICATIONS	500,00		
total produits c)				007/ RECHERCHE	7 020,00		
TOTAL DES PRODUITS (b+c+d)	95 510,80 €	70 454,77 €		GESTION SERVICES			
BALANCE	0,00 €			001/GESTION ADMINISTRATIF	400,00		
RÉALISÉ	-9 316,55 €			002/ASSURANCE	500,00		
				003/AFFILIATIONS	2 300,00		
				004/GESTION ADHESIONS, FICHER CENTRAL	100,00		
				005/GESTION ABONNEMENTS	500,00		
				006/GESTION DOCTS & PUBLICATIONS	500,00		
				007/GESTION SIEGE SOCIAL	500,00		
				008/GESTION TRÉSORERIE	100,00		
				009/COMMISSION GESTION	0,00		
				010/REVERSEMENTS (bord. GRPA, 011/)	7 000,00		
				FRAS BANCAIRES	1640,35		
				012/EQUIPEMENT DIVERS	1 000,00		
				013/WEBMASTER, FRAS SITE	5 000,00		
				014/FRAS INTERNET	250,00		
				018/ DEFICIT ANNÉE ANTERIEURE	0,00		
					15 190,80		
						1 04,5	
				TOTAL DES CHARGES :	35 510,80		
						75 771,32	

#### Commentaires budget réalisé 2023

Comme prévu, ce budget est en déficit... Mais moins que prévu .... Nous arrivons au terme avec un déficit de 9316,55 € ce qui compte tenu de nos actions, toutes réalisées, et de notre fonctionnement, intégralement exécuté, est un moindre mal. Pour les produits... Il faut surtout retenir, bien que nous l'eussions prévu, que le nombre d'adhérents est en chute importante, comme à la suite de ces trois dernières années. Il était prévu aussi qu'il n'y ait aucune retombée financière du congrès de Toulon, pour une part parce que les comptes des subventions ne sont pas terminés et que de toutes façons, ce congrès intercalé au mois de juin ne dégagera aucun bénéfice. Les entrées d'Hogrefe et des parts départementales sont en fait des entrées/sorties sans effet important sur la balance des comptes. Notez enfin que nous n'enregistrons ni droits d'auteurs, ni droits de publications. Les intérêts bancaires sont en baisse, normal puisqu'on a utilisé notre argent placé. Enfin, notons que la revue poursuit sa lente érosion avec toujours moins d'abonnements. Bref, des entrées placées sous un signe d'austérité .... Pour les Charges ... Nous l'avions à cœur et nous l'avons fait .... Toutes les actions prévues, toutes les représentations ont été exécutées. Tout le fonctionnement normal a été assuré. Chaque administrateur a participé à la gestion de toutes ces actions et il n'est à relever aucune malversation, ni aucun manquement. La journée scientifique parisienne s'est déroulée comme elle avait été programmée et il a pu

être assuré une réunion des DD. Les frais globalement sont conformes aux prévisions, bien qu'il soit difficile de distinguer très précisément les postes .... Par exemple, il n'est porté au budget qu'un seul BN mais en réalité, deux autres BN se sont tenus en parallèle des CA ... les frais sont imbriqués, difficiles à distinguer... Idem pour les frais de l'AG, imbriquées dans ceux du CA .... Et de l'organisation de la journée parisienne !!!! Bref, les totaux sont raisonnables mais ...déficitaires. Il faudra donc faire attention en 2024. Enfin, je voudrais faire deux remarques : • La première consiste à faire remarquer que Transports, hébergements et restauration représentent un total de 32 800 € soit 41% du total des dépenses. !!!! Si d'aucuns persistent encore à dire que nous ne nous démenons pas !!!! • La deuxième me permet de souligner que l'AFPEN, (ex AFPS) a toujours exécuté ses missions sans quasiment aucune subvention (800 € par an au maximum au temps de l'AFPS et encore pas toutes les années) et que c'est donc sur ses fonds propres, ses adhésions, sa revue, ses livres qu'elle vit et réalise ses actions. Il faut la soutenir avec ces leviers-là.

BUDGET réalisé DE L'APPEN		BUDGET réalisé DE L'APPEN	
EXERCICE 2024		EXERCICE 2024	
<u>dates de référence</u>			
PRIESSIONNEL	REALISE	OBSERVATIONS	PRIESSIONNEL
A PRODUITS (recettes)	REALISE	OBSERVATIONS	CHARGES (dépenses)
a/ ordinaires			VIE ASSOCIATIVE
1 ADHESIONS	35 000,00 €	37 666,80 € 713 adhérents	001 PRESIDENCE
ABONNEMENTS REVUE	15 000,00 €	9 408,80 € 207 ADH avec revue	002 Vice PRESIDENCE
4 DOCTS ET PUBLICATIONS	300,00 €		003 CONGRES
5 AUTRE (exercices dépendants)	7 000,00 €	8 164,00 € 628 parts dépendantes	004 BUREAUX NATIONALS
total produits a/	57 300,00 €	55 209,60 €	005 CONSILIERIE D'ADMINISTRATION
b/particularis			006 ASSEMBLEE GENERALE
6 PROVISION (de l'année précédente)			007 FONCTIONS AVANCES
7 REVERSEMENS			Evénements exceptionnel
8 PARTENARAT	70 000,00 €	75 496,00 € dépense de tests	Forums grand
9 INTERETS	300,00 €	445,28 €	
10 AUTRE (dans exercice antérieur)	100,00 €		RELATIONS
11 DROITS D'AUTEUR			001 REPRESENTATIONS
12 ACTION FORMATION	70 400,00 €	75 941,28 €	002 RELATIONS ASSOCIATIONS
total produits b/			003 AMIS DE L'APPEN et médias
c/ exceptionnelles			004 RELATIONS INTERNATIONALES
13 MINISTERE EDUCATION NATIONALE			006 COMMISSION www_débat 4 160
14 SUBVENTIONS	2 000,00 €		008 FONCTIONNEMENT
15 AUTRE (ACTION, DON, LEG, ETC.)	20 000,00 €	20 000,00 €	PUBLICATIONS et RECHERCHE
16 Solde Réserve	22 000,00 €	20 000,00 €	001 AFABRICATION EXPREDIT REVENANT
17 RELIQUAT ANNEE PRECEDENTE			003 COMITE LECTURE REVUE
total produits c/			005 COMMISSION PUBLICATION
TOTAL DES PRODUITS (a+b+c)	149 700,00 €	151 180,88 €	006 AUTRES FABRICATIONS
BALANCE	0,00 €		007 RECHERCHE
			GESTION SERVICES
			001 SECRETAIRAT ADMINISTRATIF
REALISE	- 9 944,39 €		002 ASSURANCE
			003 AFFILIATIONS
			004 GESTION ADHESIONS FICHIER CENTRAL
			005 GESTION ABONNEMENTS
			006 GESTION DOCTS & PUBLICATIONS
			007 GESTION SIEGE SOCIAL
			008 GESTION TRIBUNE
			009 GESTION LOGISTIQUE
			010 INVESTISSEMENT Achat (Maintenance)
			011 FRAIS BANCARIES
			012 EQUIPEMENT DIVERS
			013 WEBSITE, KRAIS SITE
			014 FRAIS INTERNET
			016 DEFICIT ANNEE ANTERIEURE
			TOTAL DES CHARGES :
			149 700,00 € 161 155,77 €

## **Commentaires Budget Réalisé 2024**

Le budget comme celui de 2023 reste en déficit mais de façon « raisonnable ».

Nous arrivons au terme avec un déficit de 9944 € ce qui compte tenu de nos activités est explicable. Par exemple, nous avons pu financer 5000€ d'avances exceptionnelles à la préparation du congrès d'Épinal et 5842€ pour l'organisation d'une journée des délégués départementaux (Déplacements, logements et repas et location de salles) à la demande des DD et accepté par le CA. Ces deux dépenses n'étaient pas budgétées. Pour les Produits : Le nombre d'adhérents n'a plus cette année 2024 diminué et donc conserve son apport aux finances.

Le congrès de Toulon n'a pas pu terminer son exercice comptable (toutes les subventions n'ont à ce jour pas été versées) et donc aucune entrée budgétaire n'est à relever.

Pas d'entrées de droits d'auteurs, ni publications.

Quelques intérêts bancaires ont été enregistrés.

Enfin, notons que la revue continue à avoir de moins en moins d'abonnés.

Pour les charges :

Toutes les actions, toutes les représentations prévues ont été effectuées.

Tout le fonctionnement normal a été assuré.

Les frais enregistrés sont globalement conformes aux prévisions, sauf pour les représentations dont le coût augmente beaucoup, Hébergements, transports et repas ...

Les BN sont imbriqués dans les CA et en multipliant les visios, nous n'avons réalisé, par souci d'économie, qu'un seul BN en présentiel.

En conclusion, le budget déficitaire (mais le déficit n'a pas augmenté par rapport à 2023), mais ayant permis le fonctionnement « normal » de l'association y compris les dépenses non budgétées.

Le CA réuni le 27 mars 2025 adopte Le budget réalisé 2024.

Refus de vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 22

Le budget prévisionnel 2025 a été présenté et discuté notamment en ce qui concerne la diminution des dépenses.

#### **BILAN FINANCIER : exercices 2023 et 2024**

Deux années de fonctionnements en déficit après utilisation de certaines réserves financières de l'association. Les choix ont été faits pour maintenir le niveau de fonctionnement et d'actions, dans le respect des engagements pris par les assemblées générales et par délégations par le CA. Ces deux budgets subissent la baisse du nombre d'adhérents (comme de nombreuses associations !), la baisse du nombre d'abonnés à la revue, de sensibles augmentations des coûts de fonctionnement (transports, hébergements, locations de salles...) et la quasi-disparition des droits d'auteurs (L'AFPEN n'a plus de publications autres que la revue). Côté dépenses, nous tentons au maximum de réduire les coûts tout en maintenant les actions prévues, permettant d'en maintenir la qualité et la variété. Notons que les exercices 2023, 2024 (et plus tard 2025) sont marqués par un contrat de l'AFPEN avec un éditeur de tests pour réaliser un étalonnage impliquant un grand nombre d'expérimentateurs (tous adhérents AFPEN). Ce contrat explique une forte rentrée financière, des sorties vers l'URSAFF, le défraiement des expérimentateurs et le remboursement des frais engagés. Le différentiel devrait à terme dégager au total une somme de 1500 € environ qui devrait revenir directement à la trésorerie de l'AFPEN. Le budget prévisionnel 2025 doit être un budget d'austérité permettant tout de même la tenue des actions nécessaires et la réalisation du congrès associatif d'Épinal et son assemblée générale. Les réflexions engagées pour maintenir le nombre d'adhérents et réduire encore les coûts de fonctionnement doivent être maximisées.

## 4. Tarifs Adhésions

2025-2026

Il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2019 malgré l'inflation (13.2%). C'est une nécessité pour l'AFPEN d'augmenter les tarifs à la prochaine AG. Le vote des tarifs a lieu tous les 2 ans. Le CA propose donc l'augmentation des tarifs de 2026 applicables pour 2026 et 2027.

Vote pour une augmentation des tarifs en appliquant un pourcentage : Pour : 24 à l'unanimité  
Proposition d'augmentation de 10% :

Refus de vote : 0 Abstention : 1 Contre : 18 Pour : 4

Proposition d'augmentation de 8% :

Refus de vote : 0 Abstention : 3 Contre : 5 Pour : 15

L'augmentation sera donc de 8%. En rouge, les prix proposés à la hausse.

TARIFFS <i>Au 1<sup>er</sup> janvier 2026</i>	Adhésions pour les <b>ACTIFS</b> (sans revues)	76
	Adhésions pour les <b>ACTIFS</b> (avec revues)	112
	Adhésions pour les <b>RETRAITÉS</b> (avec revues)	90
	Adhésions pour les <b>STAGIAIRES et CONTRACTUELS</b> (sans revues)	38
	Adhésions pour les <b>STAGIAIRES et CONTRACTUELS</b> (avec revues)	74
	Adhésions pour les <b>RETRAITÉS</b> (sans revues)	54
	Abonnement pour revues	73
	<i>Des dons sont possibles. Cette adhésion à l'AFPEN entraîne automatiquement une adhésion (sans revue) à la SFP (Société Française de Psychologie) avec envois électroniques des Flash Info et informations de la SFP.</i>	

***Le rapport d'activités, le projet d'orientation, le bilan financier de l'exercice 2024 et la proposition des tarifs d'adhésion ont été approuvés par le CA.***

## 5. Renouvellement des mandats

### Assemblée Générale AFPEN

#### Renouvellement des mandats au Conseil d'Administration

Au cours de l'assemblée générale a lieu l'élection des membres du Conseil d'administration qui se renouvelle par tiers.

Sortant en 2025	Sortant en 2027	Sortant en 2029
1 DESIGNE Fanny	1 ALLALI Catherine	1 BERNE Isabelle
2 DUBOIS Florence	2 BARTHELEMY Catherine	2 CAMMAL Clotilde
3 ICHARD Françoise	3 BOUGUEREAU Anne	3 CHAZELAS Laurent
4 KEISER-WEBER Gaby	4 LOMBARD Suzel	4 DESAUBRY Christine
5 LAVARENNE Suzanne	5 ROULLET-VAYSSETTES Caroline	5 DESCAMPS-BAL Mélaine
6 LE MEZEC Véronique	6 REDONDO Richard	6 ESPOSITO Christiane
7 PASCAUD Bertrand	7 VIGNERON Annie	7 GILMANT Nathalie
8 POBLETE Monique	8 VETTER Odile	8 LEVALET Nelly
9 SWERTVAEGHER Dominique		9 RIVOALLON Hélène

Le CA comporte 27 postes d'administrateurs. Un tiers des postes sont à renouveler à chaque assemblée générale. Compte-tenu entre autres de la réduction du nombre de postes du Conseil d'Administration réduit à 21, **5 postes seront à pourvoir**.

## 6. Candidature au CA

**Jeudi 2 octobre 2025  
Assemblée Générale AFPEN**

#### Proposer sa candidature au CA :

##### ➤ Un engagement pour soutenir les adhérents et la profession

Les membres du CA poursuivent la nécessité de soutenir la place des psychologues et de la psychologie dans l'institution.

Un appel est lancé à toutes celles et ceux qui veulent rejoindre le Conseil d'administration et participer ainsi plus activement encore au fonctionnement de L'association.

N'hésitez pas à proposer ou susciter des candidatures de vos adhérent.e.s.

Une fiche descriptive donne des éléments sur les missions et obligations de chaque administrateur.

Participer au Conseil d'administration, c'est faire preuve de disponibilité, d'anticipation dans les échanges, dans les prises de décision, dans la recherche et la lecture d'informations. C'est être force de propositions pour faire évoluer l'association en s'inscrivant dans une démarche collective et contributive et en veillant à cultiver et maintenir un climat bienveillant. Participer à la vie nationale associative est un enrichissement personnel, professionnel et humain incontestable souvent très apprécié.

Besoin de plus d'information concernant une candidature ? Contactez-nous au siège social ([siege.social@afpen.fr](mailto:siege.social@afpen.fr)) et demandez éventuellement à être rappelé.

L'enregistrement des actes de candidature se fait par voie électronique en suivant le lien ci-dessus :

<https://forms.gle/QirvjRatEqLxHTwRA>

Un envoi particulier pour chaque candidature (les adhérents peuvent faire des envois personnels sur ce même lien).

**L'adhérent qui souhaite intégrer le Conseil d'Administration**, fait « **acte de candidature** » soit

- par l'intermédiaire de sa délégation départementale, en renseignant le formulaire électronique.
- soit en demandant au DD ou au siège social le lien électronique permettant l'enregistrement de sa candidature.

- ☞ L'enregistrement des candidatures n'est effectif que lorsque le serveur de la plateforme le confirme par le message suivant « **Merci de votre candidature. Elle est maintenant enregistrée** ».
- ☞ Une copie de votre candidature vous sera adressée sur votre adresse E-mail.  
😊 **n'oubliez pas de la renseigner dans le formulaire.**

FICHE DE POSTE	ADMINISTRATEUR DE L'AFPEN													
<b>Les statuts associatifs définissent les modalités de nomination aux fonctions d'administrateur de l'Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale.</b>														
<b>CADRE GENERAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Conseil d'Administration de l'AFPEN sera composé de 27 personnes pour la mandature 2022–2023. Le CA est renouvelable par tiers tous les deux ans lors de l'Assemblée Générale. Les administrateurs sont élus pour 3 mandatures. Le Conseil d'Administration organise la vie associative de l'AFPEN entre deux AG. Tout membre actif (art. 7 des statuts) peut présenter sa candidature au Conseil d'Administration.</li> <li>▪ Les administrateurs sortants peuvent être rééligibles en présentant une nouvelle candidature.</li> <li>▪ Le Conseil d'Administration se réunit deux ou trois fois habituellement à Paris, du mercredi ou jeudi au samedi.</li> <li>▪ Les frais liés à la fonction d'administrateur de l'AFPEN sont pris en charge par l'association (trajets, hébergements, repas) selon le tarif défini dans le règlement intérieur.</li> <li>▪ Les membres élus s'engagent à participer à chaque CA, à respecter le cadre de travail, à s'investir dans le(s) groupe(s) en apportant leurs compétences, à se former en fonction des besoins du fonctionnement associatif.</li> <li>▪ Le Conseil d'Administration élit en son sein un Bureau National.</li> <li>▪ Le candidat choisit au moins un Pôle principal de travail. Le responsable d'un pôle est en lien direct avec le Bureau National.</li> </ul>													
<b>MISSIONS</b>	<p><b>Selon les pôles choisis, l'administrateur de l'AFPEN sera amené :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ à participer à la mise en œuvre des motions (positionnement politique, problématiques professionnelles, relations partenaires, représentations associatives...).</li> <li>▪ à intervenir dans des fonctions d'administration de l'association (finances, secrétariat, communication, publications, gestion, adhésions, fichiers, site internet, réseaux sociaux, relations délégués départementaux ...).</li> <li>▪ à analyser et gérer les problématiques associatives (fonctionnement, communications et aides en régions et auprès des délégations...).</li> <li>▪ .....</li> </ul>													
<b>PÔLES</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>L'association fonctionne par pôles :</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">   <b>Pôle Communication et Publication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Communication</b> : site, groupe de discussions, réseaux sociaux, mailing et courrier postal du siège social, permanence téléphonique...</li> <li>▪ <b>Publication</b> : Lettre AFPEN, revue avec articles et témoignages, livres...</li> </ul> </td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">   <b>Pôle Relations Internes</b> : relations Délégués Départementaux, adhérents lien CA/BN, préparation de congrès ...         </td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">   <b>Pôle Administration</b> : finances, secrétariats, adhésions, abonnements, fichiers ...         </td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">   <b>Pôle Relations Externes</b> : International, relations institutionnelles et politiques, congrès, Réunion Collectif RASED, partenaires associatifs, professionnels et syndicaux...         </td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">   <b>Pôle Pratiques Professionnelles</b> : Déontologie, éthique, formation, veille actualités, lien chercheurs...         </td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> </table>	<b>L'association fonctionne par pôles :</b>		 <b>Pôle Communication et Publication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Communication</b> : site, groupe de discussions, réseaux sociaux, mailing et courrier postal du siège social, permanence téléphonique...</li> <li>▪ <b>Publication</b> : Lettre AFPEN, revue avec articles et témoignages, livres...</li> </ul>		 <b>Pôle Relations Internes</b> : relations Délégués Départementaux, adhérents lien CA/BN, préparation de congrès ...		 <b>Pôle Administration</b> : finances, secrétariats, adhésions, abonnements, fichiers ...		 <b>Pôle Relations Externes</b> : International, relations institutionnelles et politiques, congrès, Réunion Collectif RASED, partenaires associatifs, professionnels et syndicaux...		 <b>Pôle Pratiques Professionnelles</b> : Déontologie, éthique, formation, veille actualités, lien chercheurs...		
<b>L'association fonctionne par pôles :</b>														
 <b>Pôle Communication et Publication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Communication</b> : site, groupe de discussions, réseaux sociaux, mailing et courrier postal du siège social, permanence téléphonique...</li> <li>▪ <b>Publication</b> : Lettre AFPEN, revue avec articles et témoignages, livres...</li> </ul>														
 <b>Pôle Relations Internes</b> : relations Délégués Départementaux, adhérents lien CA/BN, préparation de congrès ...														
 <b>Pôle Administration</b> : finances, secrétariats, adhésions, abonnements, fichiers ...														
 <b>Pôle Relations Externes</b> : International, relations institutionnelles et politiques, congrès, Réunion Collectif RASED, partenaires associatifs, professionnels et syndicaux...														
 <b>Pôle Pratiques Professionnelles</b> : Déontologie, éthique, formation, veille actualités, lien chercheurs...														
<b>CONTACT</b>	<p>L'adhérent, qui souhaite intégrer le Conseil d'Administration, fait «<i>acte de candidature</i>» auprès de sa délégation départementale ou bien auprès du siège social: <a href="mailto:siege.social@afpen.fr">siege.social@afpen.fr</a> en suivant les indications portées dans ce présent document.</p>													

## 7. Motions et commentaires

### Petit rappel de ce qu'est une motion

**C'est une proposition d'action destinée à orienter la politique et/ou le fonctionnement de l'association. Une motion est soumise au vote d'une assemblée délibérante. Elle doit être rédigée en termes de projet**

Toute autre rédaction sera considérée comme une réflexion ou un commentaire.

#### **Lien pour envoi de motions**

Un envoi spécifique pour chaque motion

<https://forms.gle/Nv4r53A4roycrffW6>

#### **Lien pour envoi des commentaires**

Un envoi particulier pour chaque commentaire

<https://forms.gle/PGbZKqdyjHYTWzDX6>

## 8. Informations et Calendrier

Récapitulatif :

Entre le 1 avril et le 14 juin 2025	Début septembre 2025	Jeudi 2 octobre 2025	Congrès scientifique 2 au 4 octobre 2025
<b>Réunions locales</b> - vote numérique du rapport d'activité, du rapport financier, du projet d'orientation, des tarifs - rédaction de motions - envoi des candidatures	<b>Réunions locales :</b> -Débat sur les motions -Vote local des motions -étude des candidatures ce vote sera porté par le représentant à l'AG en fonction du nombre de mandats.	AG  Une seule personne par délégation se verra défrayée des frais engagés.	DD ou représentant Ouvert aux adhérents

Les administrateurs du CA et les délégués départementaux ou leur représentant sont invités à prendre leurs dispositions pour arriver à Epinal le mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 14 h.

La **réunion des délégués départementaux** et l'**Assemblée Générale** se dérouleront sur le lieu du congrès associatif au Palais des congrès 7 avenue de Saint-Dié 88000 Épinal:

- **La réunion des Délégués Départementaux se tiendra le :**  
**Mercredi 1 octobre 2025 à 14h00, accueil à partir de 13h30.**
- **L'Assemblée Générale associative se tiendra le :**  
**Jeudi 2 octobre 2025 à 9h30, accueil à partir de 9h00.**

#### Déjeuner du jeudi 2 octobre :

Le déjeuner est pris en charge par l'APPEN pour les DD ou les représentants des DD ainsi que les administrateurs du CA.

- *Le congrès scientifique :*

**Du jeudi 2 octobre après-midi au Samedi 4 octobre matin**

## 9. Procès-verbal de l'AG départementale

Voici un tableau qui peut vous aider à préparer le report des votes par voie numérique.

Seuls les adhérent.es à jour de leur cotisation peuvent voter.

Vous devrez utiliser les liens qui vous ont été envoyés par mail pour enregistrer vos votes et valider le procès-verbal de votre AG départementale.

Eléments à voter	REFUS	ABSTENTION	CONTRE	POUR	TOTAL (NOMBRE D'ADHÉRENTS)
Rapport d'activités					
Rapport Financier					
Projet d'orientation					
Tarifs adhésions					

Nom de la personne qui va représenter votre département à l'AG du jeudi 2 octobre 2025: \_\_\_\_\_

Motion(s) éventuelle(s) :

---

---

---

Commentaire(s) éventuel(s)

---

---

---

Candidature(s) éventuelle(s) :

---

---

---



## Une question ? besoin de guidance ?



Richard Redondo : 06 17 05 25 79



[siege.social@afpen.fr](mailto:siege.social@afpen.fr)

☞ DATE LIMITÉ D'ENREGISTREMENT DES VOTES  
le lundi 16 juin 2025

Un enregistrement automatique de la date et de l'heure est sauvegardé par le logiciel et tient lieu d'accusé de réception.

32

## Glossaire

AFPEN	Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale
AGSAS	Association des Groupes de Soutien Au Soutien
ANAPsyPE	Association nationale des psychologues pour la petite enfance
ApsyEN – EDCO	Association des Psychologues et de Psychologie de l'Éducation nationale, ex-ACOP-F Éducation, Développement et Conseil en orientation scolaire et professionnelle

CEPE	Construire Ensemble la Politique de l'Enfance
CERéDéPsy	Construire ensemble la réglementation du code de déontologie des psychologues
CNCDP	Commission Nationale Consultative de Déontologie Des Psychologues
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
COFRADE	COnseil FRançais des Associations pour les Droits de l'Enfant
DGESCO	Direction Générale de l'Enseignement SCOLAire
DGRH	Direction Générale Des Ressources Humaines (Éducation nationale)
EFPA	European Federation of Psychologists' Associations
ESPCT	European School Psychologist Training Center
FCPE	Fédération des Conseils de Parents d'élèves
FFPP	Fédération Française de Psychologues et de Psychologie
FNAME	Fédération Nationale des Associations de Maîtres E
FNAREN	Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Éducation Nationale
ISPA	International School Psychology Association
SFP	Société Française de Psychologie
SNMPMI	Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et Infantile